

OULLINS SOCIÉTÉ

La commune s'attaque au fléau des violences intrafamiliales



■ 223 000, c'est, par an, le nombre de femmes, âgées de 18 à 75 ans, qui subissent des violences physiques et sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire, selon une moyenne établie par l'Insee pour les années 2010 à 2015. 70 % de ces victimes ont subi des violences répétées. Photo d'illustration Philippe TRIAS

Dans le cadre de son plan local de prévention de la délinquance 2014-2017, la Ville d'Oullins a décidé d'engager une réflexion sur les violences intrafamiliales. Une brochure à destination des professionnels d'Oullins vient d'être éditée et une première réunion de sensibilisation s'est tenue, ce jeudi, en présence des acteurs locaux spécialisés sur ces questions.

« Les violences conjugales et familiales ont des impacts non négligeables sur tous les membres de la famille, que ce soit pour la victime, ou pour les proches qui en sont témoins, bien souvent les enfants. Ces violences qui s'exercent au sein de la famille, doivent être dénoncées. L'acte violent, quel qu'il soit, est une atteinte à l'intégrité humaine. Il est important d'agir en levant les tabous. »

C'est la raison pour laquelle François-Noël Buffet, maire d'Oullins, a demandé, dans le cadre du Plan local de prévention de la délinquance 2014-2017 (PLPD), d'engager une réflexion sur les violences faites aux femmes.

Depuis juin 2015, les acteurs concernés par cette thématique se sont réunis à plusieurs reprises et ont décidé de concevoir une brochure à destination des professionnels d'Oullins intitulée : *Face aux violences intrafam-*

iliales, où orienter pour mieux agir.

Ce document a vocation à aider les professionnels de santé, de l'éducation, de l'accompagnement à la personne, du social. On y trouve une présentation détaillée de chaque partenaire local et des aides qu'ils pourront apporter dans les domaines des violences intrafamiliales, de manière gratuite.

Des violences physiques, sexuelles, psychologiques mais pas que...

Les violences intrafamiliales représentent un processus évolutif au cours duquel une personne exerce une domination. Elles peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, mais également administratives et économiques. Elles peuvent s'exercer contre un conjoint, un enfant, ou encore un parent.

Ce jeudi, une demi-journée de sensibilisation axée sur les violences conjugales avec explication des cycles et des mécanismes de violence était organisée, au centre de la Renaissance, en présence de partenaires locaux spécialisés : Lyon aide aux victimes (Lavi), psychologue du commissariat, Maison de la métropole, Association médiation de Lyon (Amélie), antenne de la CAF d'Oullins et le CCAS. « Cette première rencontre a été une réussite. On s'est aperçu qu'une demi-

journée n'était pas suffisante. Nous allons reproduire ce genre de rencontres. Les violences faites aux femmes sont souvent insidieuses. Elles sont de différentes natures et difficiles à identifier. Nous n'avons pas eu le temps de parler, notamment des enfants », a précisé Marie-Laure Piquet-Gauthier, adjointe chargée de la Petite enfance, de la Famille, de la Santé et du Handicap.

« On s'est aperçu que chaque acteur œuvre souvent seul dans son coin. Mon travail de coordinatrice est de faciliter les rencontres entre professionnels, afin qu'ils puissent travailler davantage en commun. Tout cela a pour but d'apporter davantage d'efficacité dans la prise en charge des victimes », ajoute Stéphanie Fournier, responsable du service prévention-médiation à la Ville d'Oullins.

Damien Lepetitgaland



« Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon »

Marie-Laure Piquet-Gauthier, adjointe chargée de la Petite enfance, de la Famille, de la Santé et du Handicap

REPÈRE

Face aux violences intrafamiliales où orienter pour mieux agir ?

■ En urgence

Police ou gendarmerie : 17.

Pompiers : 18.

SAMU social : 115.

SOS femmes battues : 39 19.

Allo enfance maltraitée – enfance en danger : 119.

Viols femmes informations :

0 800.05.95.95.

SOS hommes battus :

09.51.73.44.94.

Aide aux victimes : 08.842.846.37.

■ Pour orientation et pour conseil

Association Lavi-Lyon aide aux victimes : 04.78.60.20.21.

Psychologue du commissariat d'Oullins : 04.72.39.03.21 ou

04.72.85.60.70.